



A la Rencontre de...

Cette année, cette rubrique nous conduit à la rencontre de **Patrick HETZEL**, Député du Bas-Rhin.

Pourquoi lui ?

Pour deux raisons :

- la première est liée au calendrier électoral de l'année 2017 durant laquelle, après l'élection présidentielle, se tiendront les élections législatives³.
- la seconde est que l'un des ancêtres de notre actuel Député, en l'occurrence Jean-Pierre WEISS⁴, a résidé à Rauwiller.



- Monsieur le Député, pouvez-vous nous rafraîchir la mémoire en rappelant votre parcours avant votre actuel mandat ?

Patrick Hetzel : Initialement, j'étais Professeur des Universités. A ce titre, j'ai exercé des fonctions d'administration et de gestion au sein de l'Etat. A titre d'exemple, j'ai été Chef du Service des Etudes de Défense, ce qui m'a conduit à établir un lien entre le monde universitaire et celui de la Défense.

J'ai également exercé la mission de Recteur. Dans le cadre de celle-ci, j'ai eu la charge d'expérimenter la LOLF⁵ au sein du système éducatif. J'ai aussi travaillé avec des représentants d'organisations patronales, syndicales et étudiantes dans le cadre de la présidence de la commission portant sur la liaison université – entreprise.

Suite à cette mission de Recteur, j'ai été nommé Conseiller pour l'Education nationale, l'Enseignement supérieur et la Recherche au cabinet du Premier ministre François Fillon de mai 2007 à août 2008.

A partir du mois d'août 2008, j'ai occupé durant quatre ans le poste de Directeur Général pour l'Enseignement supérieur et l'Insertion professionnelle au sein du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Puis j'ai été sollicité par Emile BLESSIG qui désirait ne pas s'engager dans un nouveau mandat de Député.

De toutes ces missions, je retire une bonne connaissance des Institutions (Sénat et Assemblée nationale), une expérience, et surtout la compréhension du passage du champ législatif à son application concrète.

- Pouvez-vous nous présenter, dans les grandes lignes, votre mission de Député ?

P.H. : Cette mission revêt deux aspects.

Le premier consiste à représenter ses concitoyens à l'Assemblée nationale. Cela demande d'être imprégné de leurs sujets de préoccupation. A ce titre, je suis très attaché au processus d'élection des Députés au suffrage universel direct. Je considère qu'une campagne électorale est une interaction, elle permet une prise de conscience des préoccupations des concitoyens. Il en va de même des permanences : elles sont essentielles pour comprendre les points de blocage qui surviennent suite à la mise en place d'une loi.

Le second aspect consiste à légiférer, c'est-à-dire élaborer des textes de lois, et aussi à contrôler l'action gouvernementale. A ce titre, je fais partie de la Commission des Finances ainsi que de la Commission de suivi de la loi dite « Macron ».

³ Les élections législatives se tiendront les dimanches 11 et 18 juin 2017 (source : service-public.fr).

⁴ Jean-Pierre WEISS (1822 – 1887) résidait dans la maison à la place de laquelle est construite l'actuelle caserne des pompiers de Rauwiller (voir bulletin communal de l'année 2013 – page 38).

⁵ LOLF : Loi Organique relative aux Lois de Finances. Cette loi de 2001 vise à moderniser la mise en œuvre et le contrôle du budget de l'Etat (source : <http://www.economie.gouv.fr/guide-pratique-de-la-lolf-2012>).



- Comment articulez-vous votre présence auprès de nos concitoyens, localement, et leur représentation à l'Assemblée nationale ?

P. H. : C'est une vraie préoccupation. Un Député est un peu comme un « médecin » (avec des guillemets) : en circonscription, c'est un « médecin » généraliste car il rencontre des problématiques touchant à différents secteurs (emploi, éducation, économie...). A Paris, c'est un « médecin » spécialiste car, pour être efficace, il faut se spécialiser, être pointu mais tout en gardant une vision d'ensemble.

Il y a aussi la question de l'emploi du temps. Il y a une double attente de la part des concitoyens : que leur Député soit très présent à l'Assemblée et qu'il soit très présent sur le terrain. Ce n'est pas évident physiquement. C'est pourquoi il faut s'organiser. En règle générale, je suis présent à l'Assemblée le mardi et le mercredi. Parfois, dès le lundi ou encore le jeudi. Et parfois toute la semaine (y compris certaines nuits) selon les textes de loi.

Il arrive qu'un Député doive être présent à trois endroits au même moment : au vote dans l'Hémicycle, en Commission et en réunion de Commission de suivi...

Notons également que la présence dans l'Hémicycle n'est qu'un aspect de l'activité parlementaire. Un Député participe aux travaux de commissions et doit mener un travail d'audit. En tant que Rapporteur du budget de la Justice, je dois rencontrer le Procureur Général, le responsable du budget de la Justice de Bercy, etc. Tout ce travail se fait en dehors de l'Hémicycle.

- Quels sont les événements locaux majeurs qui ont le plus marqué votre mandat ?

P. H. : D'abord, deux événements dramatiques. Notamment ce qui s'est passé à Lochwiller où des fissures sont apparues dans des maisons suite à des travaux de forage. Les incidences ont été très importantes pour les habitants. Dès le début, nous nous sommes investis avec Philippe RICHERT et Guy-Dominique KENNEL afin de convaincre le Préfet de la nécessité d'impliquer l'Etat pour coordonner l'assistance aux concitoyens et à la Commune. A l'Assemblée, en faisant relever le plafond des indemnisations des dégâts miniers, j'ai mené une action qui a eu une répercussion concrète et positive pour ces victimes.

Un autre événement qui m'a marqué a été le saccage du cimetière juif de Sarre-Union. C'est un événement qui marque un élu car le territoire se retrouve sous la focale des médias nationaux.

Il y a toutefois eu des événements extrêmement positifs. Nous avons la chance d'avoir des acteurs économiques qui décident d'investir sur notre territoire. Je pense notamment à l'installation du transstockeur chez JFA à Sarre-Union, à SIMEA qui s'est implantée à Keskastel, à Kuhn, à VPFC qui développe l'Académie Internationale du Vin. Je pense aussi au dynamisme de nos artisans qui investissent et développent leur activité ainsi qu'au dynamisme de nos associations.

Enfin, il y a eu le parcours de l'équipe de football de Sarre-Union qui est parvenue en huitièmes de finale de la Coupe de France. C'est du football de très bon niveau et il illustre une facette des capacités de notre territoire.

- Les médias évoquent souvent les difficultés relatives au milieu urbain (criminalité, pollution, prix de l'immobilier...). Quelles sont, selon vous, les difficultés actuelles que rencontre le milieu rural, et notamment l'Alsace bossue ?

P. H. : La première difficulté est que le fait urbain est sous la focale des médias : on en oublie un peu la ruralité.

Ensuite, comment faire pour assurer un service de qualité dans un certain nombre de domaines à nos concitoyens ? Par exemple, comment assurer un égal accès au soin à la ville et à la campagne ? De même en matière éducative : comment s'assurer que nos enfants aient un parcours scolaire de proximité ? Cela suppose que les structures existent et aient une offre diversifiée. Dans le cas des lycées, cela passe par une offre de filières professionnelles, générales et techniques de proximité.



Il en va de même pour l'accès à la justice. A ce titre, Emile BLESSIG s'est battu pour que le TGI (Tribunal de Grande Instance) reste à Saverne. Il faut aussi éviter la hausse de la criminalité en milieu rural qui peut être la conséquence de la concentration des forces de l'ordre en milieu urbain. Beaucoup de sujets de la vie quotidienne ont une résonance particulière en milieu rural. Le rôle du politique est d'accompagner le développement économique, y compris en milieu rural, pour éviter la concentration des services et des activités économiques en ville.

▪ Compte-tenu de ces difficultés, quels sont les défis que devra relever le monde rural ?

P. H. : Il s'agit de savoir comment maintenir la spécificité du monde rural, son cadre de vie, sa manière de vivre, différente du monde urbain.

Le choix du type d'équipement est aussi un défi, cela passe par des infrastructures et donc des investissements. Par exemple, on peut saluer la décision de la Communauté de Communes d'avoir choisi d'implanter le péricolaire à Rauwiller. C'est un moyen d'amarrer nos jeunes concitoyens en milieu rural.

Le défi est là : comment s'assurer que les jeunes générations continuent à vivre en milieu rural ? Sans cela, on risque d'assister au vieillissement de la population rurale.

Le vieillissement est lui aussi un défi. On voit beaucoup d'habitants originaires du milieu urbain s'installer en milieu rural lors de leur retraite. La question de leur maintien à domicile et de l'existence de structures d'accueil adaptées se pose alors, notamment pour les patients atteints de maladies comme Alzheimer ou Parkinson.

Un autre défi est l'articulation du niveau communal, échelon de décision, avec une échelle intercommunale, indispensable pour mener à bien certains projets.

▪ Quels sont les atouts qui peuvent permettre à un village comme Rauwiller de relever ces défis ?

P. H. : En premier lieu, Rauwiller est une commune perçue comme dynamique et qui attache de l'importance aux aménagements. En ce sens, le cadre de vie y est agréable.

En second lieu, c'est une commune inscrite dans un travail intercommunal, ce qui permet de concrétiser des projets importants.

▪ Le mot de la fin ?



P. H. : Un aspect sur lequel je voudrais insister est que l'action politique n'a de sens que par rapport à la vie de nos concitoyens. Dans la commune de Rauwiller, vous avez su maintenir et cultiver le lien par les associations. C'est une commune vivante et pleinement inscrite dans le territoire. C'est une richesse inestimable.

Vous avez également su inscrire le village dans la modernité sans perdre votre Histoire. Vous parvenez à allier tradition et modernité.

Merci Monsieur le Député pour ces réponses et le temps consacré !

Interview réalisée
le 3 août 2016
en Mairie de Rauwiller
par Geoffrey BERGMANN